

Drogues, santé et société

L'évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et le respect de ses principes d'action : le cas du GIAP

Evaluation of Peer Intervention Project – Respecting Its Action Principles: The GIAP Approach

La evaluación de un proyecto de intervención de los pares y el respeto de sus principios de acción: el caso del GIAP



**DROGUES,
SANTÉ ET
SOCIÉTÉ**

Elisabeth Greissler, Jacinthe Rivard et Céline Bellot

Volume 12, numéro 1, juin 2013

L'approche par les pairs dans le domaine de la toxicomanie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021540ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021540ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Drogues, santé et société

ISSN

1703-8847 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Greissler, E., Rivard, J. & Bellot, C. (2013). L'évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et le respect de ses principes d'action : le cas du GIAP. *Drogues, santé et société*, 12(1), 79–92. <https://doi.org/10.7202/1021540ar>

Résumé de l'article

La question de l'évaluation de l'intervention sociale pose différents types d'enjeux lorsqu'il est question de mesurer les effets d'un projet. Dans ce texte, à partir de deux expériences d'évaluation du Groupe d'Intervention Alternative par les Pairs (GIAP), les auteurs démontrent les défis que pose l'évaluation de ce type d'intervention. D'une part, la démarche doit favoriser la mise au jour des particularités de ces modèles d'intervention. D'autre part, le regard évaluatif doit considérer ces particularités dans le choix des critères et des indicateurs mobilisés. Ainsi, il s'agit de démontrer, à travers l'analyse des logiques d'évaluation mises en place, comment évaluer peut constituer une occasion de reconnaître les valeurs d'un projet, sa dynamique, le rôle qu'il joue dans son milieu ainsi que la place qu'il réserve à ses acteurs.



L'évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et le respect de ses principes d'action : le cas du GIAP

Elisabeth Greissler, doctorante et chargée de cours, École de service social, Université de Montréal

Jacinthe Rivard, chargée de cours et coordonnatrice de recherche, École de service social, Université de Montréal.

Céline Bellot, professeure agrégée, École de service social, Université de Montréal.

Correspondance: Elisabeth Greissler, doctorante et chargée de cours, École de service social, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, 514 343-6111, poste 0845, elisabeth.greissler@umontreal.ca

Résumé

La question de l'évaluation de l'intervention sociale pose différents types d'enjeux lorsqu'il est question de mesurer les effets d'un projet. Dans ce texte, à partir de deux expériences d'évaluation du Groupe d'Intervention Alternative par les Pairs (GIAP), les auteures démontrent les défis que pose l'évaluation de ce type d'intervention. D'une part, la démarche doit favoriser la mise au jour des particularités de ces modèles d'intervention. D'autre part, le regard évaluatif doit considérer ces particularités dans le choix des critères et des indicateurs mobilisés. Ainsi, il s'agit de démontrer, à travers l'analyse des logiques d'évaluation mises en place, comment évaluer peut constituer une occasion de reconnaître les valeurs d'un projet, sa dynamique, le rôle qu'il joue dans son milieu ainsi que la place qu'il réserve à ses acteurs.

Mots-clés: Intervention par les pairs, évaluation, alternatif, partenariat, recherche évaluative, logique d'évaluation

Evaluation of Peer Intervention Project – Respecting Its Action Principles: The GIAP Approach

Absract

In this paper, the authors address the evaluation of the peer intervention based on an example: *le Groupe d'Intervention Alternative par les Pairs (GIAP)*. The evaluation of this project makes it particularly interesting precisely because of its alternative character and uniqueness, which constitute a real challenge. Two evaluative researches of the GIAP are analysed. Examination of these experiments demonstrates the complexity of building a relevant evaluation process that enables the model. They both help us to understand the GIAP in its completely, complexity and diversity, highlighting the place of the peers, the collective dimension, the partnership and the range of prevention and outreach actions lead by the peers themselves. A fresh perspective on these tow logical assessment tell us that assessing is to acknowledge the values of a project, its dynamic, its role in the community, and the place which is reserved for its actors.

Key-Word: Peers Intervention, evaluation, alternative, partnership, evaluative research, evaluative logic

La evaluación de un proyecto de intervención de los pares y el respeto de sus principios de acción: el caso del GIAP

Resumen

La cuestión de la evaluación de la intervención social plantea diferentes tipos de desafíos cuando se trata de medir los efectos de un proyecto. En este texto los autores demuestran, a partir de dos experiencias de evaluación del *Groupe d'Intervention Alternative par les Pairs (GIAP)* [Grupo de intervención alternativa de los pares], los retos que plantea la evaluación de este tipo de intervención. Por un lado, el proceso debe favorecer la puesta al día de las particularidades de este tipo de intervención. Por otro lado, el enfoque evaluativo debe considerar estas particularidades en la elección de los criterios y de los indicadores utilizados. Se trata de demostrar, a través del análisis de las lógicas de evaluación aplicadas, de qué manera el hecho de evaluar puede representar una ocasión de reconocer los valores de un proyecto, su dinámica, el papel que juega en su medio y el lugar que le reserva a sus actores.

Palabras clave: Intervención de los pares, evaluación, alternativo, asociación, investigación evaluativa, lógica de evaluación

Introduction

L'intervention par les pairs (IPP), en raison de sa spécificité, amène de nombreux défis lorsqu'il faut élaborer un cadre évaluatif de l'action réalisée et des effets obtenus. En effet, les savoirs mobilisés dans l'intervention sont, par nature, expérientiels et non professionnels, les relations d'aide sont construites dans le milieu de vie des personnes ciblées, les stratégies employées sont différentes de celles qui sont habituellement utilisées et, enfin, la structuration du modèle d'intervention s'appuie sur divers types d'acteurs. Par conséquent, l'originalité du modèle d'IPP impose que l'évaluation soit repensée même si, paradoxalement, elle vise à mesurer l'efficacité de l'intervention au même titre que toute évaluation d'intervention psychosociale (Cousins et coll., 2013). Ainsi, cela nous amène à démontrer comment, malgré la nature différente de l'intervention, les effets obtenus sont de même nature que ceux qui sont issus des interventions professionnelles. Cela nous permettra de mieux comprendre la qualité intrinsèque des modèles d'intervention par les pairs. Si la correspondance entre la démarche d'évaluation du projet et le modèle d'intervention à évaluer semble être une évidence, il faut donc savoir comment extraire la nature et le sens du modèle et comment, effectivement, évaluer de tels projets en respectant leurs principes d'action ou, autrement dit, sans les dénaturer. En somme, cet article présente de quelle manière, par l'intermédiaire d'une démarche évaluative conduite sur plusieurs années auprès du Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP), nous avons soutenu ce paradoxe et considéré la spécificité de l'intervention par les pairs, et ce, tout en faisant la démonstration de l'efficacité de ses actions. Cela, à l'égard des attentes habituelles de l'intervention préventive — notamment celle de l'amélioration de la situation des personnes ciblées — à travers un processus collaboratif, essentiellement basé sur l'adéquation de la démarche avec le projet évalué et certains principes liés au processus d'évaluation d'un tel projet.

Après la présentation de certains enjeux généraux entourant l'évaluation de l'intervention psychosociale qui ouvrent sur ce que nous avons appelé *le triptyque de l'adéquation*, nous détaillerons la nature du GIAP et la particularité de son modèle alternatif d'intervention, pour terminer sur une analyse globale du processus qui repose sur un autre triptyque processuel, dont l'application a eu une portée positive sur le projet.

Les enjeux de l'évaluation de l'intervention

L'évaluation de l'intervention est une démarche critique qui vise à porter un jugement à partir d'une collecte systématique de données. Il s'agit d'un processus de prise de décision, de gestion et d'amélioration (Mercier, 1990; Péladeau et Mercier, 1993; Ridde et Dagenais, 2009; Tremblay, 1998). Tout jugement évaluatif et le poids interprétatif qu'il recèle amènent comme conséquences directes des remises en question et, parfois, le changement (Dahler-Larsen, 2009). Évaluer c'est jeter un regard neuf sur une réalité inédite avec les acteurs concernés.

On trouve dans les écrits une tendance à définir l'évaluation d'un « programme » ou d'un « projet »¹ en mettant l'accent sur l'idée de mesure, d'efficacité, d'efficience ou de pertinence du projet en soi (Cousins et coll., 2013; Perret, 2009; Tremblay, 1998). En effet, « [...] l'évaluation de programmes s'est développée comme une discipline essentiellement quantitative. » (Mercier et Perreault, 2001: 423). Pour autant, avec la reconnaissance de la contribution de données et d'analyses de type qualitatif

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

(Patton, 1987), des évaluations mixtes, complémentaires ou intégrées, se sont développées. Celles-ci permettaient, selon certains auteurs, d'aller plus loin (Cousins et coll.; 2013; Pelladeau et Mercier, 1993; Ridde et Dagenais, 2009). Les dernières années ont d'ailleurs été marquées par le déploiement d'approches dites « participatives et émancipatoires » (Fetterman, 2005; Jacob, Ouvrad et Bélanger, 2010; King, 2005; Patton, 2005; Ridde, 2006). En fait, l'évaluation de projets est un champ interdisciplinaire qui s'appuie sur différents types d'expertises, selon l'objet évalué et le regard que l'on veut porter sur lui. À ce titre, de nombreux auteurs montrent aujourd'hui que l'évaluation des effets serait très pertinente dans un cadre de coopération et de collaboration avec les acteurs les plus concernés, soit les intervenants et les personnes ou les groupes ciblés par l'intervention (Cousins et coll., 2013).

L'intervention psychosociale dans le milieu communautaire prend une couleur particulière. S'opposant au modèle traditionnel des programmes d'intervention institutionnelle, le milieu communautaire mise sur une action inductive, avec la participation des populations concernées, multipliant les occasions pour celles-ci de se réapproprier un pouvoir sur leur vie, leur communauté, leur condition sociale et leurs ressources (Ninacs, 1995). Les bailleurs de fonds du milieu communautaire, quant à eux, cherchent à savoir si les fonds investis ont donné les résultats escomptés, et ce, à partir d'une grille de lecture traditionnelle, essentiellement déductive, qui leur est propre. Ces deux logiques – institutionnelle - déductive / communautaire - inductive – s'affrontent lorsqu'il faut évaluer la qualité d'une intervention (Zùniga, 1996). Cette tension devient alors perceptible dans le cadre évaluatif à développer, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de porter un regard critique sur les résultats ou de procéder à l'examen du processus analytique.

Il nous apparaît donc fondamental, en premier lieu, de déterminer le type d'évaluation à privilégier, ses contributions et les utilisateurs à qui elle s'adresse (Patton et LaBossière, 2009). La réponse à ces questions permettra la mise au jour de certains enjeux importants qui influenceront la légitimité d'une démarche d'évaluation.

Le triptyque d'adéquation : l'utilité, la participation émancipatoire et la posture du chercheur

Ancrée dans une réflexion épistémologique éthique et politique, la construction d'un cadre évaluatif d'une intervention communautaire, de surcroît lorsqu'il s'agit d'une IPP, impose un certain nombre de considérations. Parmi celles-ci, nous en avons retenu trois qui permettent d'assurer un niveau maximal d'adéquation avec la nature du projet évalué.

La dimension utilitaire (Patton, 2005) fait en sorte de donner une fonction pragmatique à l'évaluation. Si l'on s'appuie sur le fait que l'évaluation est un « [...] processus visant à aider les utilisateurs de l'évaluation à faire des choix en fonction de leurs besoins [...] » (Patton et LaBossière, 2009 : 144), **l'utilité** d'une évaluation s'explique donc par la possibilité de construire une démarche optimale en ce qui a trait à la pertinence des questions, à la reconnaissance des besoins des acteurs, aux retombées de l'évaluation, à l'application des connaissances (Chagnon et coll. 2008) et partant, en matière d'adéquation de la démarche, avec les principes d'action du projet évalué. De cette manière, l'évaluation est intégrée à la vie du projet et de ses acteurs et elle repose sur le principe d'une utilisation pratique des résultats. À ce titre, elle construit une forme d'autonomie de l'évaluation par rapport aux dynamiques institutionnelles (Mercier, 1998; Rodriguez, 2001). Enfin, l'évaluation axée sur l'utilité, pour soutenir une lecture de la spécificité de l'action communautaire, doit donc viser le renouvellement des pratiques, le soutien à l'innovation (Mercier, 1998) et la transformation des conditions d'existence des populations vulnérables (Beaudry et Gauthier, 1995; Rodriguez, 2001).

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

L'existence d'un projet communautaire d'intervention est associée à l'idée de changement social (Ridde et Dagenais, 2009 : 16). Toutefois, pour certains acteurs, l'évaluation peut être perçue davantage comme outil de gestion que comme une entité indépendante, porteuse d'un regard critique et constructif. Pour sortir de cet écueil, il importe de soutenir une **stratégie d'évaluation participative et émancipatoire** qui vise à engager les acteurs dans le processus d'évaluation, de l'élaboration à la diffusion des résultats, faisant ainsi écho aux valeurs et aux principes d'action promus dans l'action communautaire (King, 2005). La finalité est alors l'apprentissage de l'autonomie des acteurs en matière d'évaluation et l'enjeu, celui de transmettre la « culture de l'évaluation » au sein même du projet et à ses acteurs (Dahler-Larsen, 2009 ; Layne, 1999). On parle alors d'une évaluation continue et émancipatoire qui entraîne des processus de réflexion, d'évaluation, de formation et d'autonomisation (Lamoureux et coll. 2008). Ainsi, l'évaluation dépasse largement les résultats et prend la forme d'une contribution à long terme pour le projet : les acteurs font l'apprentissage, jusqu'à l'intégration, de la « pensée évaluative » (Patton et LaBossière, 2009 : 151). Par conséquent, plus qu'une question de « transfert de résultats », l'évaluation d'un projet d'intervention communautaire est une question de partage des connaissances (Chagnon et coll. 2008).

Pour certains auteurs, cette perspective évaluative restreint la capacité d'objectiver du chercheur, mettant parallèlement la validité de ses résultats en péril. L'évaluateur est donc soumis à cette tension entre l'engagement et la distanciation, exigeant une **réflexion constante sur son rôle et sur sa posture** dans la démarche évaluative. Comme l'explique Mercier (1998), l'évaluateur se trouve devant un choix : prendre position en participant aux changements ou rester un observateur neutre. En ne s'engageant pas, l'évaluateur adopte la posture d'un technicien extérieur à l'action, recevant sans doute des informations qui correspondent à ce rôle. *A contrario*, en s'engageant, « [...] l'évaluateur faisant partie de ce système [hautement planifié], [...] il lui appartient, de par sa fonction critique, de remettre ce système en question et de stimuler ainsi la recherche de réponses inédites. » (Mercier, 1998 : 69)

Nous montrons, dans ce qui suit, comment ces trois dimensions du *triolet d'adéquation* – utilité, participation émancipatoire et posture du chercheur – nous ont inspirées dans le cadre de la démarche évaluative conduite auprès du GIAP. Notre réflexion repose principalement sur l'analyse croisée de différentes recherches évaluatives du GIAP auxquelles nous avons été directement associées, soit à titre de chercheuse de coordonnatrice et de professionnelle de recherche.

L'évaluation du GIAP

À la suite d'une première évaluation d'implantation conduite par Céline Mercier (Mercier, Fortier et Cordova, 1996) et commandée par les acteurs du projet, nous avons pris le relais pour la deuxième évaluation du GIAP qui s'est étendue sur deux années. Cet exercice évaluatif portait sur la compréhension du modèle d'intervention par les pairs et ses effets (Bellot et coll., 2006)². En outre, notre collaboration en matière d'évaluation s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui dans le cadre des évaluations annuelles du GIAP destinées aux bailleurs de fonds et aux acteurs du projet. Avant d'examiner l'influence du *triolet d'adéquation* sur la démarche évaluative réalisée, il est impératif de présenter le GIAP.

² Cette recherche évaluative a été financée par le FQRSC dans le cadre de la subvention ordinaire de recherche évaluative (2002-2004). Le devis financé permettait de sortir du modèle habituel d'évaluation des effets en santé en proposant, par le biais d'une ethnographie de l'intervention, une analyse plus approfondie des logiques d'action et de leur contribution globale à la santé des jeunes de la rue. À ce titre, il permettait aussi d'échapper aux logiques institutionnelles de recherches évaluatives en matière de prévention de la santé. Ce concours a disparu en 2003. Actuellement, ces recherches sont financées par le FRSQ qui met l'accent sur la santé.

Le GIAP: un projet alternatif de prévention auprès des jeunes de la rue

Le GIAP est un projet né du partenariat entre plusieurs organismes venant en aide aux jeunes de la rue dans le centre-ville de Montréal. Parmi ceux-ci figurent un centre de jour, un programme d'échange de seringues, un organisme proposant des interventions mobiles, un service de santé du réseau public développé pour les jeunes de la rue et un organisme de travail de rue. L'objectif du GIAP est d'agir auprès de toutes ces catégories de jeunes desservies par les partenaires, et ce, de façon originale, pour rejoindre ceux qui sont les plus difficilement accessibles, tout en comblant les lacunes des méthodes traditionnelles d'intervention (Shiner, 1999).

En 1993, à l'initiative de la Clinique des jeunes Saint Denis, l'approche par les pairs a été mise à l'essai (Mercier, Fortier et Cordova, 1996). L'idée lancée visait à recruter des jeunes de la rue, à les former et à les intégrer à des organismes partenaires pour leur permettre d'agir auprès de leurs pairs, soutenus par des intervenants avec lesquels ils étaient jumelés. Après une « pré-expérimentation » en 1993-1994 et un « projet pilote » en 1995 — deux expériences qui se sont avérées concluantes — le projet se développe au fil des ans et il change de nom pour devenir, en 2005, le Collectif d'intervention par les pairs auprès des jeunes du centre-ville de Montréal et, quelques années plus tard, en 2009, le GIAP.

Le GIAP déploie une approche alternative de prévention du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), du virus de l'hépatite C (VHC), des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et de réduction des méfaits chez les jeunes de la rue du centre-ville de Montréal en prenant notamment appui sur les expériences des pairs-aidants. Le GIAP est aujourd'hui composé d'une équipe de six « pairs-aidants³ », d'une coordonnatrice⁴, d'un chargé de projet et de six organismes partenaires, publics et communautaires, qui libèrent chacun un « intervenant-accompagnateur ». Cette approche s'inspire de la gestion collective et participative des organismes communautaires (Bourque, 1997 ; Doucet et Favreau, 1991). Les partenaires contribuent au GIAP en accueillant un pair dans leur ressource, en dégageant un intervenant pour l'accompagner sur le terrain ainsi qu'en participant activement aux différentes rencontres de concertation du projet.

Les pairs-aidants sont des jeunes âgés entre 18 et 30 ans qui ont vécu une expérience de rue et qui souhaitent s'investir auprès des leurs, forts des savoirs qu'ils ont acquis dans cet espace marginalisé. La particularité du GIAP est la place centrale que les pairs occupent dans le projet⁵. En effet, ce sont eux qui construisent des interventions de prévention, grâce aux nombreux liens qu'ils développent avec des jeunes, des intervenants et des organismes⁶.

Les pairs-aidants interviennent tant sur le plan individuel — écoute, création de liens, soutien et accompagnement — que sur le plan collectif, par exemple, dans l'organisation d'événements spéciaux. Le côté « alternatif » de leur action réside, entre autres, dans la proximité du pair-aidant avec les jeunes de la rue. Chaque pair bâtit effectivement son propre modèle d'intervention préventive sur la base de quatre principes directeurs qui sont : l'autonomie des jeunes, la réduction des méfaits,

³ Les termes « pair » et « pair-aidant », ces derniers étant couramment utilisés dans la documentation du GIAP ainsi que dans la littérature, seront utilisés indistinctement dans ce texte.

⁴ Depuis ses origines, cette fonction a toujours été assumée par une personne de sexe féminin.

⁵ Précisons que si, dans le cadre du projet pilote, les pairs-aidants bénéficiaient de ce qui était considéré comme une « contribution symbolique », il s'agit aujourd'hui d'un véritable emploi salarié de 28 heures de travail par semaine, au taux horaire de 15,39 \$.

⁶ Pour une présentation plus approfondie des effets du GIAP sur les pairs, voir Bellot, C. ; Rivard, J. et Greissler, E. (2010). Pour des informations complémentaires sur la structure du GIAP, voir Bellot, C. et Rivard, J. (2007).

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

l'approche humaniste et le respect. Cette conception de la prévention repose, en somme, sur une approche globale de la santé, centrée sur le développement du «souci de soi» (Bellot et coll., 2006: 54) et sur la promotion d'habitudes de vie plus saines.

Le rôle des pairs-aidants est donc d'agir à titre d'«agents multiplicateurs» auprès des jeunes qui fréquentent les ressources partenaires en proposant des messages de prévention novateurs et personnalisés, en favorisant l'utilisation des services disponibles et en bonifiant l'action des intervenants. Ils poursuivent ainsi les objectifs du GIAP par une présence significative dans le milieu, du travail de prévention, de l'implication sociale au sein de divers événements de concertation⁷ ainsi que par l'organisation d'ateliers de sensibilisation. Les pairs sont également appelés à inscrire leurs interventions dans les orientations de la ressource partenaire à laquelle ils sont jumelés.

Des ateliers originaux de sensibilisation et de prévention sont donc développés par les pairs-aidants⁸. Ils élaborent également d'autres outils tels que des dépliants, des guides (trousse sur le VHC) et même un livre de recettes végétariennes⁹. Ces outils et ces activités sont présentés et exploités dans les organismes partenaires, dans certains établissements scolaires ainsi que dans le cadre du Festival d'Expression de la Rue (FER) qui représente la plus grosse vitrine des pairs-aidants en tant que «groupe¹⁰».

Le GIAP perçoit des subventions de différentes sources fédérales, provinciales, municipales et communautaires¹¹. Depuis avril 2008, le projet bénéficie d'un système de fiducie assuré entièrement par CACTUS Montréal, l'un de ses premiers partenaires. Reposant sur un partenariat constitué d'acteurs très différents motivés par des intérêts distincts, le GIAP présente finalement une structure peu commune en matière d'IPP. Tous les acteurs ont l'occasion de partager leur point de vue par l'intermédiaire de plusieurs instances de concertation: les comités des partenaires, les demi-journées d'orientation stratégique et les rencontres entre la coordonnatrice et les intervenants-accompagnateurs.

Le GIAP a donc bénéficié d'un regard évaluatif, presque continu, centré sur ces caractéristiques. Celui-ci a accompagné son implantation puis son développement et a permis, finalement, de mieux cerner le processus d'évolution du modèle d'intervention et de le documenter. Nous proposons dans ce qui suit de présenter la généalogie de cet apport évaluatif, sa logique et ses principaux résultats. Ces éléments permettront de comprendre les retombées des démarches d'évaluation sur le projet.

⁷ On peut citer à titre d'exemple les Blitz de ramassage de seringues organisés par CACTUS Montréal, La Nuit des sans-abri, Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), Opération Droits Devant et la Table de concertation Jeunesse Saint-Laurent.

⁸ Mentionnons l'Olympiade Punk et le Parcours Party. Le premier est un jeu basé sur une trajectoire illustrant la réalité d'un jeune de la rue qui passe de la recherche de nourriture à la consommation responsable de drogues. Le second simule le parcours de consommation de drogues des jeunes lors d'une soirée festive et permet de vérifier, à l'aide de questions, leurs connaissances sur les risques et les conséquences liés à la consommation.

⁹ Miron, C., Sarra-Bournet P. D'Antoni, T. Dévoré tout cru! Livre de recettes végétariennes. ASPC.

¹⁰ Le FER est le seul festival «par et pour» les jeunes de la rue à Montréal. Chaque année, depuis 1997, les pairs-aidants organisent cet événement au centre-ville de Montréal, au beau milieu du campus de l'UQAM. L'idée est née des pairs alors qu'ils cherchaient à développer des projets rassembleurs pour les jeunes. Environ 300 personnes se retrouvent chaque fin d'été, durant trois jours, sur le site du FER, pour partager des informations relatives à la prévention, pour assister à des spectacles musicaux, pour participer à des «conversations citoyennes» et à diverses formules d'ateliers et d'activités ayant un lien avec la vie de rue.

¹¹ Il s'agit en l'occurrence du Programme d'action communautaire sur le SIDA de l'Agence de Santé Publique du Canada, du Programme de prévention du VIH, des hépatites, des autres ITSS de la direction de la Santé Publique du Québec, du Contrat de ville de la Ville de Montréal et de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada.

Le processus d'évaluation du GIAP

L'analyse du processus de l'évaluation conduite autour du GIAP durant ces années permet de dégager les grands principes d'action qui viennent soutenir une connaissance juste de l'IPP. Nous montrons ainsi comment cette dynamique évaluative et ses principes d'action de même que les difficultés rencontrées ont constitué, pour le projet, un levier de connaissance et de reconnaissance. Ancrer notre démarche évaluative dans le *trptyque d'adéquation* nous a conduit à inscrire nos participations à long terme en s'engageant non pas dans « une évaluation », mais bien dans « un processus d'évaluation » permettant d'être au plus près des principes d'action du modèle d'IPP, et ce, tout en procurant un regard historique sur son évolution. En ce sens, trois dimensions constituantes du processus d'évaluation sont examinées dans ce qui suit : la continuité, la dynamique participative et le passage de la rétroaction à l'émancipation. Ces dimensions découlent de la mise en application du *trptyque d'adéquation* qui ouvre ainsi sur le *trptyque processuel* d'évaluation.

La continuité

La continuité est une dimension centrale qui a marqué le processus évaluatif du GIAP. Rappelons que ce projet a fait l'objet d'une évaluation d'implantation rapidement après sa mise en œuvre (Mercier et coll., 1996) puis, quelques années plus tard, d'une évaluation des effets (Bellot et coll., 2006). Or, après ces deux moments importants d'évaluation, le GIAP a décidé de son propre chef de se donner les moyens d'être évalué annuellement¹². Il en fut de même pour les évaluations annuelles subséquentes, soit depuis 2002 jusqu'à ce jour. Cette continuité des personnes mandatées pour l'exercice d'évaluation a favorisé le développement de liens privilégiés avec les acteurs du projet, une connaissance approfondie du modèle et l'assurance d'un rapport final d'évaluation très utile pour le projet. En outre, le fait de découvrir le projet par l'entremise d'une démarche évaluative nous a fourni l'occasion de développer une méthodologie ethnographique et de plonger du même coup dans la temporalité du projet : son quotidien, ses tâches, ses réunions, ses enjeux et ses dynamiques, illustrant la singularité de ce processus évaluatif. Enfin, notre participation aux évaluations annuelles a favorisé la rencontre de l'ensemble des acteurs pour faire le point avec eux sur les actions menées durant l'année et pour assurer le suivi de l'évolution en continue du GIAP.

De fait, l'importance accordée par les acteurs à l'évaluation annuelle montre leur appropriation de « la culture de l'évaluation » évoquée plus tôt. D'autant plus que la plupart des outils évaluatifs développés au cours des deux moments importants de l'évaluation du projet¹³, tels que l'élaboration du journal de bord des pairs-aidants, la production des statistiques d'intervention, du bilan de formation et des divers questionnaires, ont été totalement intégrés au modèle d'intervention et continuent d'être complétés par les pairs-aidants. De la même façon, les grilles d'entrevues de groupe, réalisées chaque année auprès des pairs-aidants, des partenaires et des intervenants-superviseurs, sont, en partie, récupérées de la recherche d'évaluation des effets.

La dynamique participative

Ces premières recherches évaluatives, on l'a dit, ont constitué des espaces-temps pour établir des liens de confiance avec les acteurs du projet, dans le respect des caractéristiques de celui-ci, que nous avons abordées précédemment et du cadre évaluatif privilégié. Dès l'initiation de ces

¹² La majorité de ces évaluations annuelles ont été réalisées par une professionnelle de recherche rattachée indirectement à l'équipe de recherche qui avait travaillé sur l'évaluation des effets, évoquée précédemment.

¹³ On parle ici des deux recherches évaluatives principales soit : l'évaluation de l'implantation et l'évaluation des effets.

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

recherches, les acteurs ont été conviés à construire la démarche, et ce, malgré toute la complexité que représente cet exercice. Ainsi, dans une logique de collaboration, ils ont été mis à contribution pour l'écriture du protocole de recherche, alors que nous avons, pour notre part, participé à la rédaction de différents documents du GIAP, comme des demandes de subvention. Bref, la démarche participative s'est ancrée dans la structure même du projet.

Les procédures de recherche ont été progressivement intégrées aux activités du projet d'IPP, parallèlement au lien de confiance créé. Précisons qu'un travail important d'éclaircissement s'est avéré nécessaire auprès des pairs qui ont mis du temps à reconnaître qu'il ne s'agissait pas d'évaluer leur intervention, mais bien de la documenter. Enfin, cette dynamique participative a également pris son essor grâce à la mise sur pied d'un comité « aviseur » (consultatif) qui regroupait, approximativement à chaque trimestre, des représentants de l'ensemble des acteurs liés au projet. Pour terminer, ajoutons que nous avons bénéficié d'un local de travail qui nous assurait la proximité avec les activités du GIAP, les pairs venant nous y visiter régulièrement.

Ces espaces de participation et de collaboration, en plus de constituer des lieux d'arrimage pour la recherche, offraient un contexte favorable pour son déroulement et, inversement, permettaient de créer des moments intéressants pour l'apprivoisement des acteurs du projet à la culture de l'évaluation. D'ailleurs, notre complicité avec les acteurs du GIAP dure toujours, entre autres, parce que nous sommes régulièrement invités aux événements importants de la vie du GIAP. Malgré la mobilité des personnes (pairs-aidants, partenaires, intervenants-accompagnateurs, coordonnatrices), les liens entre nos équipes d'évaluation et le projet demeurent et permettent l'actualisation de cette culture de l'évaluation qui fait, d'ores et déjà, partie intégrante du projet.

De la rétroaction à l'émancipation

Porter un regard évaluatif en s'appuyant sur un devis de recherche participatif exige une dynamique de rétroaction constante. Celle-ci, qu'elle ait été réalisée dans le cadre des évaluations subventionnées ou annuelles, a eu pour résultat le soutien à la réflexion sur le projet, sur sa nature, sur ses contributions et sur ses effets et a amené une forme de participation à l'émancipation des acteurs.

Au terme de l'évaluation des effets du GIAP, en 2004, le rapport de recherche ainsi que les présentations et les écrits scientifiques ont permis de démontrer la singularité du modèle d'intervention par les pairs. Dans le même esprit que son modèle, nous avons intégré les pairs là où ils étaient dans le GIAP : au cœur de leur démarche. Le pair est devant la scène, au même titre que le groupe dans lequel il évolue, ils sont tous les deux porteurs de l'approche alternative. Leur situation est originale, puisqu'elle se situe au centre d'univers paradoxaux, en quête constante d'équilibre entre la rue et les ressources, l'intervention et l'amitié, la marge et la norme, la consommation et la prévention. Traduire cette quête d'équilibre en matière de résultats n'est pas facile, mais il s'est avéré que le GIAP et, dans son sillon, les pairs-aidants, bien campés dans leur rôle de « pont », ont démontré qu'ils se situent en permanence entre ces univers en tension qui les attirent et qu'ils craignent en même temps. Cette posture, comparable à celle du fildefériste, est présentée par Bellot et coll. (2006) comme étant « la couleur » du GIAP et de ses pairs : à la fois sa force et sa fragilité.

Le GIAP a sa vie propre en dehors des évaluations et nous ne sommes pas associées, par exemple, à la réflexion sur ses orientations stratégiques. Ainsi, en 2009, les partenaires ont souhaité revoir la structure du GIAP et modifier de manière importante le modèle égalitaire de gouvernance en réduisant le poids décisionnel des pairs dans la structure. Cette transformation était plutôt en discordance avec les conclusions de notre évaluation, mais le modèle d'intervention par les pairs

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

du GIAP, tout comme d'autres modèles d'IPP, se doit, en effet, pour être efficace et pour assurer son financement, de demeurer au plus près des populations concernées et, ce faisant, de se renouveler constamment, tant en ce qui concerne les acteurs qui la portent que du côté des stratégies mises en place. L'usure du temps sur ce projet en perpétuelle tension a eu raison de certains partenaires, alors que d'autres ont souhaité stabiliser le projet en lui donnant des paramètres plus rigides et en l'orientant, partiellement du moins, vers les pairs-aidants, dans une optique de « réinsertion sociale ». Une mission qui, par ailleurs, quelques années auparavant avait été totalement rejetée.

De notre côté, nous avons pris acte de ces transformations de la logique du projet tout en poursuivant nos activités évaluatives annuelles. Ainsi, en cherchant nous-mêmes un équilibre entre engagement et distanciation, cette implication dans un processus évaluatif sur plusieurs années nous a donné accès à une perspective approfondie des interventions par les pairs, des défis auxquels ils sont confrontés, de leurs contributions et de leurs limites.

La nécessité d'une évaluation en adéquation

L'utilité, la participation émancipatoire et la posture du chercheur sont des dimensions d'adéquation présentes dans la logique des deux évaluations dont il a été question dans ce texte. Celles-ci ont été réalisées à la demande des acteurs du projet. La méthodologie et l'approche se sont développées avec et autour de la participation des acteurs.

Parmi les enjeux répertoriés dans les écrits, l'adéquation est un concept important qui sous-tend un certain nombre de dimensions mais qui, à notre connaissance, n'a pas été opérationnalisé. Il traverse pourtant non seulement la démarche évaluative, mais aussi l'ensemble du projet évalué. On constate effectivement que l'adéquation dans un contexte d'évaluation repose essentiellement sur trois dimensions que nous avons nommées le *trptyque d'adéquation*. Si chacune de ces dimensions porte en soi des indicateurs d'évaluation, force est de reconnaître, à l'instar de Ridde et Dagenais (2009), que toutes trois sont étroitement liées, à la fois parties et produits d'une logique d'évaluation.

L'analyse du GIAP a montré que le concept d'adéquation et le triptyque qu'il sous-tend s'avèrent des outils intéressants pour mettre au jour les particularités d'un projet. Le processus d'évaluation du GIAP nous enseigne qu'évaluer, c'est reconnaître les valeurs d'un projet, sa dynamique et le rôle qu'il joue dans son milieu. C'est aussi reconnaître la place réservée à ses acteurs. Ce point de vue pose nécessairement des exigences relativement à la posture de l'évaluateur, mais aussi par rapport à la démarche d'évaluation et à l'enjeu d'adéquation avec le projet. Le rôle de l'évaluateur est ici revisité : il est à la fois un guide pour les acteurs et au service de ceux-ci, auprès desquels il occupe une fonction de médiateur du processus subjectif d'évaluation. Cependant, l'évaluateur ne doit pas perdre sa fonction d'accompagnement au changement et à la réflexion critique. En effet, l'harmonisation du contenu des conclusions avec les acteurs du projet n'exclut certes pas la nécessité de tenir compte de tous les résultats, qu'ils soient avantageux ou pas.

En définitive et reprenant l'image du *trptyque d'adéquation*, l'utilité est un critère prépondérant dans les décisions découlant de l'évaluation (Patton, 1997) parce qu'elle amène une réponse à un besoin concret. La participation, quant à elle, est de deux ordres : l'évaluateur qui intègre les acteurs dans tous les aspects de l'évaluation et, du même coup, les acteurs qui sont parties prenantes du processus. Aussi, de la conception à l'écriture du rapport final, l'appropriation « chemin faisant » des résultats qui émergent à chacune des étapes ainsi que des conclusions est renforcée par la dynamique d'apprentissage qui en découle, propre aux approches émancipatoires. Enfin, l'ensemble de ces démarches s'inscrit nécessairement dans une posture que l'on pourrait qualifier de « chercheur-accompagnateur »,

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

ouvertement assumée, en constante recherche d'un «équilibre instable», pour reprendre l'idée de Pires (1997: 17). Cette posture est à la fois impliquée, concernée et caractérisée par son effort d'objectivation — sorte de vigilance et de lucidité critique — dans le respect de l'autonomie et des compétences des divers acteurs concernés par la démarche de recherche.

Conclusion

Depuis 18 ans, le GIAP évolue au centre-ville de Montréal grâce à ses émissaires, les pairs-aidants, qui occupent de façon originale et authentique un espace d'intervention auprès des jeunes de la rue. La force de ce projet qui est aujourd'hui reconnu est associée d'abord à l'investissement de ses acteurs directs, mais aussi au regard évaluatif continu auquel le GIAP a bien voulu se prêter.

L'évaluation presque «intime» du projet — son partenariat, ses orientations, ses rapports de pouvoirs, sa complexité, les tâches des pairs, ses forces et ses fragilités — si elle a contribué à faire connaître le modèle et à clarifier ses interventions ramifiées, a également eu des effets sur sa nature même en l'obligeant à composer rapidement avec une nouvelle notoriété, certaines subventions qui l'accompagnaient et des questions liées à l'éthique du projet s'étant imposées. Cependant, en plus de le faire connaître, le regard évaluatif posé sur le GIAP depuis ses balbutiements a alimenté le projet par des données que les acteurs ont exploitées continuellement en faveur du GIAP et des jeunes de la rue. La singularité du GIAP — fonctionnement concerté en partenariat, place centrale pour les pairs-aidants et modèle d'IPP unique en son genre — repose sur l'alliance de divers acteurs qui viennent illustrer la diversité de la rue. L'engagement de tous ces acteurs est fondamental et c'est un défi quotidien que d'en maintenir la constance. Le GIAP est devenu une source d'inspiration en matière d'IPP et d'évaluation. Il a récemment été invité à diffuser son modèle dans d'autres milieux où l'on cherche un renouvellement des pratiques de prévention pour des personnes marginalisées.

Le processus d'évaluation du GIAP que nous avons porté fait la démonstration d'un souci d'application des connaissances à la réalité qu'il faut évaluer, et ce, en portant à la discussion un cadre d'appropriation plutôt qu'en imposant une structure de travail préétablie. La contribution des acteurs à toutes les étapes importantes des évaluations s'inscrit dans cette logique de coproduction et de partenariat entre les chercheurs, leur objet et le milieu dans lequel celui-ci s'inscrit. Le résultat prend la forme d'une œuvre commune qui est à la fois partie et produit d'une entité plus large: le modèle évalué. Ces logiques évaluatives sont clairement positionnées dans la reconnaissance du projet en matière d'apport novateur au mouvement d'intervention par les pairs. Dans cette perspective, le processus d'évaluation mis en place permet d'appréhender la collaboration telle une clé pour dégager de l'évaluation des dynamiques d'apprentissage pour les acteurs concernés par une démarche d'intervention (Cousins et coll., 2013). D'ailleurs, cela n'est pas sans rappeler des affinités avec la recherche-action (Crezé et Liu, 2006).

Donner la voix à ces acteurs, c'est se rapprocher des populations les plus marginalisées et soutenir la reconnaissance de leur point de vue, le plus souvent ignoré lorsqu'il s'agit de penser intervention et prévention.

Ces expériences de recherches évaluatives et participatives sont des exemples qui permettent de démontrer que l'engagement et le regard critique ne sont pas deux postures contradictoires et qu'elles peuvent être mises au service de modèles d'intervention qui gagneraient à être davantage connus et reconnus, créant ainsi des espaces de reconnaissance pour les personnes marginalisées et pour les interventions alternatives.

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

Enfin, soulignons l'importance du travail d'évaluation du GIAP en tant que valeur pédagogique pour les chercheurs. Si les évaluations ont marqué le modèle et ses acteurs, qu'en est-il des effets du modèle sur les évaluateurs? Comment ces expériences de recherche évaluatives sont-elles récupérées dans des cadres académiques, par exemple? Voilà ce qui pourrait faire l'objet d'un futur article.

Bibliographie

Bamberger, M. et Rugh, J. (2009). Une stratégie pour composer avec les contraintes. Dans V. Ridde, C. Dagenais (dir.), *Approches et pratiques en évaluation de programme* (159-176). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Bamberger, M. (2006). *Conducting Quality Impact Evaluation Under Budget, Time and Data Constraints*, Washington, Banque Mondiale.

Beaudry, J., et Gauthier, B. (1992). L'évaluation de programme. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. Sainte Foy: Presses de l'Université du Québec.

Bellot, C.; Rivard, J. (2007). L'intervention par les pairs: un enjeu pour la reconnaissance dans Baillergeau, E.; Bellot, C. (2007) *Transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités?* PUQ, p. 173-202.

Bellot, C.; Rivard, J.; Greissler, E. (2010). L'intervention par les pairs: un outil pour soutenir la sortie de rue. *Criminologie*, 43, (1).

Bellot, C.; Rivard, J.; Mercier, C.; Fortier, J.; Noël, V.; Cimon, M-N. (2006). *Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal: une contribution majeure à la prévention*, Rapport de recherche au FQRSC, Collectif des Pairs, Montréal. <http://cactusmontreal.org/fr/pairs-aidants.html>.

Bourque, D. (1997). Trajectoire de l'organisation communautaire professionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 59-70.

Chagnon, F. Daigle, M. Gervais, M. Houle, J. et Beguet, V. (2008). L'utilisation de l'évaluation fondée sur la théorie du programme comme stratégie d'application des connaissances issues de la recherche. *Revue Canadienne d'évaluation de programmes*, 23(1), 3-32.

Cousins, J-B.; Withmore, E.; Shulha, L. (2013). Arguments for a Common Set of Principles Collaborative Inquiry in Evaluation. *American Journal of Evaluation*, volume 34, numéro 7, p. 7-22.

Crezé, F., Liu, M. (2006). *La recherche-action et les transformations sociales*, Paris, Editions de l'Harmattan.

Dahler-Larsen, P (2009). Learning-oriented educational evaluation in contemporary society. Dans K.E. Ryan et J.B. Cousins (eds). *Sage international handbook on educational evaluation*, Thousand Oaks, CA, Sage.

Doucet, L. et Favreau, L. (1991). *Théories et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Fetterman, D.M. & Wandersman, A. (2005). *Empowerment évaluation principes in pratique*. CA: Sage.

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

Jacob, Ouvrad et Bélanger, 2010. L'évaluation participative en action: le Projet d'évaluation des pratiques du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, *Cahiers de la performance et de l'évaluation*, (2).

King, J. A. (2005). «Participatory Evaluation.» In Encyclopedia of Evaluation, edited by Mathison, S., 291-294. Thousand Oaks, Californie, Sage Publications. Lamoureux & al. 2008.

Lamoureux, H., Lavoie, J., Mayer, R., Panet-Raymond, J. (2008). *La pratique de l'action communautaire*, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Layne, J. (1999). L'art d'évaluer les programmes. Optimum. *La Revue de gestion du secteur public*, 29(2-3), 1-10.

Mercier, C. (1990) L'évaluation des programmes d'intervention en milieu naturel. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 5(1),1-16.

Mercier, C. (1998). Défi et enjeux de l'évaluation dans le contexte de la transformation des services. *Service Social*, 47(1-2), 63-70.

Mercier, C; Fortier, J.; Cordova, J. (1996). *L'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal*. Rapport remis à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Montréal, CLSC des Faubourgs, et Hôpital Douglas.

Mercier, C. et M. Perreault (2001). «L'évaluation de programme. Notions de base». Dans H. Dorvil, R. Mayer (éds.), *Problèmes sociaux, Tome 1, Théories et méthodologies*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec: 413-430.

Ninacs, W.A (1995). Empowerment et service social: approches et enjeux. *Service social*, 44, (1), p. 69-93.

Patton, M. Q. (1987). *Creative Evaluation*. Berveley Hills, CA, Sage.

Patton, M. Q. (2005). «Utilization-Focused Evaluation.» In Encyclopedia of Evaluation, edited by Mathison, S., 429-432. Thousand Oaks, Californie, Sage Publications.

Patton, M. Q. et LaBossière, F. (2009). L'évaluation axée sur l'utilisation. Dans V. Ridde, C. Dagenais (dir.), *Approches et pratiques en évaluation de programme* (143-158). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Péladeau, N. et Mercier, C. (1993). Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes. *Sociologie et Sociétés*, 25(2), 11-124.

Perret, B. (2009). La construction d'un jugement. Dans V. Ridde, C. Dagenais (dir.), *Approches et pratiques en évaluation de programme* (51-68). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Pires, A.P (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A.P Pires et Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives (Dir.). *La recherche qualitative – Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaëtan Morin.

Ridde V. et Dagenais, C. (2009). *Approches et pratiques en évaluation de programme*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et principes d'action

Rodriguez del Barrio, R. (2001). Enjeux et paradoxe de l'évaluation dans le champ de la santé et des services sociaux. *Cahier de recherche sociologique*, 35, 149-166.

Shiner, M. (1999). Defining peer education. *Journal of Adolescence*, 22, 555-566.

Tremblay, M. (1998). La contribution de l'évaluation à la démocratisation du système de santé et de services sociaux. *Service Social*, 47(1-2), 71-89.

Zuniga, R. (1996, mai). À la recherche d'un dialogue méthodologique: les petits pas de l'évaluation communautaire, Communication présentée au Colloque annuel de l'ACFAS, Université McGill.